

**ASSOCIATION A.M.A.H.C.
28 RUE DENFERT ROCHEREAU
69004 LYON**

EXERCICE 2021

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

DU

**CABINET MICHEL BAIZET
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

**CABINET MICHEL BAIZET
SOCIETE D'EXPERTS COMPTABLES
ET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
S.A.S. AU CAPITAL DE 140 000 €
379 281 603 RCS LYON
58, AV. DEBOURG - B.P. 7075
69348 LYON CEDEX 07
TEL. 04 78 58 98 19
FAX. 04 78 61 79 89**

ASSOCIATION A.M.A.H.C
28 RUE DENFERT ROCHEREAU
69004 LYON

EXERCICE 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres de l'Association AMAHC,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre association, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association AMAHC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise sanitaire liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprises relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI - Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.
Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LYON, le 30 mai 2022

Pour le CABINET MICHEL BAIZET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Anne MARGIRIER



Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2021 au 31/12/2021			Au 31/12/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	17 083	15 230	1 854	3 508
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	60 914	58 227	2 687	4 556
Autres immobilisations corporelles	646 060	582 446	63 613	61 078
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 369		23 369	27 564
TOTAL I	747 426	655 903	91 523	96 706
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	82 443		82 443	97 222
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	24 400		24 400	93 040
Valeurs mobilières de placement	13 100		13 100	13 100
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 256 309		1 256 309	1 268 975
Charges constatées d'avance	151 102		151 102	174 668
TOTAL III	1 527 354		1 527 354	1 647 006
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 274 780	655 903	1 618 878	1 743 712

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2021	31/12/2020
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	237 509	237 509
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
- dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	154 511	235 445
Report à nouveau	201 386	155 672
- dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Excédent ou déficit de l'exercice	137 478	-35 219
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Situation nette	730 884	593 407
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	2 575	4 100
Provisions réglementées		
TOTAL I	733 460	597 507
Comptes de liaison		
II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	20 528	77 503
TOTAL III	20 528	77 503
Provisions		
Provisions pour risques	69 711	87 506
Provisions pour charges		
TOTAL IV	69 711	87 506
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	263 657	263 000
Emprunts et dettes financières diverses	1 434	1 332
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	237 615	217 693
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	223 413	221 298
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	61 789	267 981
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	7 270	9 891
TOTAL V	795 178	981 196
Écarts de conversion passif		
VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 618 878	1 743 712

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation		
Cotisations	5 870	1 430
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Ventes de prestations de services	1 006 582	286 139
- dont parrainages		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics	1 439 840	1 508 871
- dont concours publics aux activités sociales et médico-sociales	1 439 840	1 508 871
Subventions d'exploitation	54 500	49 630
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 487	3 180
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	28 970	1 809
Utilisations des fonds dédiés	56 975	
Autres produits	23 480	14 071
TOTAL I	2 617 704	1 865 130
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	911 022	531 207
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	101 229	82 657
Salaires et traitements	988 841	884 534
Charges sociales	416 355	362 288
Dotations aux amortissements et dépréciations	27 703	28 579
Dotations aux provisions	10 048	
Reports en fonds dédiés		19 399
Autres charges	37 663	1 209
TOTAL II	2 492 862	1 909 875
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	124 843	-44 745

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	593	664
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	593	664
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	657	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	657	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-64	664
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	124 778	-44 081
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	12 415	8 966
Sur opérations en capital	1 525	1 568
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	13 939	10 535
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 215	1 634
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	1 215	1 634
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	12 724	8 901
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	25	39
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 632 237	1 876 328
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 494 759	1 911 548
EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - Total des charges)	137 478	-35 219
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 439 840	1 508 871

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	51 689	44 181
Bénévolat	6 138	6 372
TOTAL	57 827	50 553
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	51 689	44 181
Personnel bénévole	6 138	6 372
TOTAL	57 827	50 553

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 1 618 878 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 137 478 Euros.

L'association a pour objet de permettre aux personnes adultes souffrant de troubles psychiques et/ou en situation de handicap psychique et en difficulté d'adaptation sociale de :

- prendre leur place dans leur environnement quotidien
- être actrices de leur parcours de vie,
- exercer leur citoyenneté
- maintenir et restaurer leurs liens sociaux

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03, du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et du règlement n°2019-04 du 08 novembre 2019 relatif aux ESSMS.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

L'épidémie COVID 19 qui s'est répandue dans le monde au cours de l'exercice 2020 a également été présent au cours de cet exercice 2021. En effet, malgré une reprise de l'activité, le service vacances ainsi que les activités médico-sociales sous gestion contrôlée ont eu un niveau d'activité qui demeure inférieure à 2019.

L'association n'a pas eu recours à l'activité partielle pour les salariés du service vacances au cours de cet exercice.

L'emprunt PGE de 263 000 € mise en place en 2020 sera amorti à compter du 01 janvier 2022.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Tableau de détermination du résultat effectif global

	EXERCICE 31/12/2021	EXERCICE 31/12/2020
RESULTAT COMPTABLE	137 477,78	-35 219,43
Reprise de résultat antérieur	115 741,53	33 412,00
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	253 219,31	-1 807,43
dont résultat effectif sous gestion propore	99 016,42	-166 103,85
dont résultat effectif sous gestion contrôlée	154 203,07	164 296,42

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|--------------------------------------|----------------|
| • Logiciels | de 1 à 5 ans, |
| • Matériels | de 5 à 10 ans, |
| • Agencements et aménagements | de 5 à 10 ans, |
| • Mobilier de bureau et informatique | de 3 à 5 ans, |
| • Mobilier | de 5 à 10 ans, |
| • Matériel de transport | 5 ans. |

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir. (à détailler)

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

La reprise au compte de résultat au titre de l'exercice 2021 est de 1525 €.

Provision pour risques et charges

L'association applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

La provision pour fonds de garantie du service vacances a été ajustée au regard de la différence entre les cotisations annulation perçues et les remboursements réalisés suite aux annulations des clients.

La provision pour risques constatée au 31/12/2015 à hauteur de 27 843 euros a été reprise sur cet exercice, la procédure judiciaire étant éteinte.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés ne sont pas constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue selon la méthode de l'ANC 2021 applicable à compter de cet exercice sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 1%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 101 283 euros.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 20 528 €

Emprunts

L'association a souscrit le 16 décembre 2020 un emprunt d'un montant de 263 000 euros dans le cadre du dispositif des prêts garanti par l'Etat. L'association dispose d'un différé de remboursement de 11 mois avec la possibilité au terme de cette période de procéder au remboursement du prêt ou d'amortir l'emprunt sur une durée n'excédant pas 5 ans.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'un suivi permettant d'identifier 330 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 18,60 €/heure chargée correspond à un montant de 6 137,92 euros.

L'association bénéficie d'une mise à disposition d'une personne du VINATIER à titre gratuit et valorisée à 51 689 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

L'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 prévoit la communication du montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2020 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association. Toutefois, dans la mesure où cette information conduit à communiquer une rémunération individuelle, il n'est fait aucune mention dans la présente annexe.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 083		
TOTAL	17 083		
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage	60 914		
- Générales, agencements et aménagements divers	416 877		3 107
Matériel :			
- De transport	39 900		
- De bureau et informatique, mobilier	162 567		23 609
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	680 257		26 716
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	27 564		4 950
TOTAL	27 564		4 950
TOTAL GÉNÉRAL	724 905		31 666

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			17 083	
TOTAL			17 083	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage			60 914	
- Gales, agencements et aménagements divers			419 984	
Matériel :				
- De transport			39 900	
- De bureau et informatique, mobilier			186 176	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL			706 973	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			9 145	23 369
TOTAL			9 145	23 369
TOTAL GÉNÉRAL			9 145	747 426

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 576	1 654		15 230
TOTAL	13 576	1 654		15 230
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	56 358	1 869		58 227
Installations générales, agencements et aménagements divers	395 363	4 857		400 220
Matériel de transport	18 735	7 980		26 715
Matériel de bureau et informatique, mobilier	144 168	11 344		155 512
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	614 624	26 050		640 673
TOTAL GÉNÉRAL	628 199	27 704		655 903

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
Provisions pour : - Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
Provisions pour : - Litiges	27 843		27 843	
- Garanties données aux clients	59 663	10 048		69 711
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	87 506	10 048	27 843	69 711

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations : - Incorporelles				
- Corporelles				
- Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	87 506	10 048	27 843	69 711
- D'exploitation		10 048	27 843	
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	23 369		23 369
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	82 443	82 443	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	1 017	1 017	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66	66	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	23 316	23 316	
Charges constatées d'avance	151 102	151 102	
TOTAL	281 315	257 945	23 369

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : - A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine	263 657		263 657	
Emprunts et dettes financières diverses	1 434	1 434		
Fournisseurs et comptes rattachés	237 615	237 615		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	103 110	103 110		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	94 274	94 274		
Impôts sur les bénéfices	25	25		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	26 003	26 003		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	61 789	61 789		
Produits constatés d'avance	7 270	7 270		
TOTAL	795 178	531 521	263 657	

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 364	44 760
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	144 341	124 933
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	197 705	169 693

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2021	31/12/2020
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	14 288	16 241
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	14 288	16 241

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2021	31/12/2020
Produits :	- D'exploitation	7 270	9 891
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		7 270	9 891

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2021	31/12/2020
Charges :	- D'exploitation	151 102	174 668
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		151 102	174 668

Tableau de subventions d'exploitations

Subventions	Accordées du 01/01/2021 au 31/12/2021	Dont reçues du 01/01/2021 au 31/12/2021	Comptabilisées ultérieurement
	①	②	①-②
Subvention CCAS ville de Lyon	4 000	4 000	
Subvention Fondation de France	50 000	40 000	10 000
Subvention Handy Psy	500	500	
TOTAL	54 500	44 500	10 000

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Un logement d'abord	37 500		31 214			6 286	
TOTAL	37 500		31 214			6 286	
Contributions financières d'autres organismes							
Projet Formations	40 003		25 761			14 242	
TOTAL	40 003		25 761			14 242	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	77 503		56 975			20 528	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds propres 431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	237 509				237 509
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	235 445	-160 833	79 899		154 511
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau	155 672	125 614	43 741	123 641	201 386
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales	75 026	125 614	43 741	42 995	
Excédent ou déficit de l'exercice	-35 219	35 219	137 478		137 478
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales					
Situation nette	593 407		261 118	123 641	730 884
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	4 100		1 525		2 575
Provisions réglementées					
TOTAL	597 507		262 643	123 641	733 460